

Horaires

Horaires des messes dans notre paroisse

- le mercredi : chapelet à 18h suivi de la messe à 18h 30
- le jeudi : adoration à 18h suivie de la messe à 18h 30
- le dimanche à 11h00 : Messe des familles (en période scolaire, les jeunes enfants sont accueillis pendant la liturgie de la Parole)
- le dimanche à 18h30 : Messe qui prend son Temps à l'écoute de la Parole (M.T.).

L'accueil par un prêtre

- Sans rendez-vous, à ND des Anges, les mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 (avec possibilité de confession), et les samedis matin lors des permanences. Les autres jours, sur rendez-vous.

Les permanences

- **Notre Dame des Anges** : les mardi et jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)